



## GUIDE DE PARRAINAGE : ÉCOLES PARRAINÉES

Informations et idées pour bénéficier du Programme de parrainage avec succès



## NOS RÉALISATIONS



Les cyclistes qui ont parcouru des kilomètres à vélo dans le cadre du Grand défi Pierre Lavoie ont réussi à amasser de précieux fonds. Ceux-ci servent à **financer des projets portant sur l'adoption de saines habitudes de vie**, ainsi qu'à **soutenir la recherche sur les maladies héréditaires orphelines**.

### Depuis les débuts :

- Le Programme de parrainage a soutenu des projets dans plus de **2 000 écoles** du Québec
- La Fondation du Grand défi Pierre Lavoie a soutenu **243 projets de recherche**
- L'avancement des connaissances pour plus de **80 maladies rares**
- Au total, plus de **32,5 millions de dollars** ont été attribués dans la communauté.

### Des chiffres de l'édition 2023 :

- **3,452 millions de dollars** a été amassés en 2023
- **298 écoles primaires** du Québec bénéficieront d'un financement pour la réalisation d'un projet visant l'adoption de saines habitudes de vie.



# PROGRAMME DE PARRAINAGE

Le Programme de parrainage du Grand défi Pierre Lavoie s'engage à :

- Offrir à chaque équipe cycliste du 1000 KM, composée de 5 cyclistes, de s'associer à une ou des école(s) de leur choix
- Permettre aux cyclistes de devenir des **ambassadeurs** des saines habitudes de vie et d'encourager les jeunes à participer au défi des Cubes énergie
- Permettre à l'équipe d'**aider financièrement une école** à l'élaboration de projets favorisant l'adoption des saines habitudes de vie.

Les montants accumulés au-delà du montant de l'inscription de l'équipe cycliste (aussi appelés surplus) seront remis par le Grand défi Pierre Lavoie à l'école parrainée de leur choix.

**1000 KM** : tout montant excédant les 12 500 \$ requis pour l'inscription de l'équipe cycliste.

## VOTRE ENGAGEMENT FAIT LA DIFFÉRENCE!



# ÉCHÉANCIER DU PARRAINAGE

## Étapes pour les écoles parrainées :



- A. Hiver 2024 :** Les équipes cyclistes communiquent avec les écoles choisies
- B. Hiver et printemps 2024 :** L'école peut recevoir la visite des cyclistes parrains\*
- C. Mai 2024 :** L'école participe au **défi des Cubes énergie**
  - Informations et trousse disponibles sur [cubesenergie.com](http://cubesenergie.com)
- D. Automne 2024 :** Annonce officielle des montants attribués et possibilité de remise de chèques symboliques aux écoles par les cyclistes
- E. Automne 2024 / Hiver 2025 :** L'équipe du Grand défi Pierre Lavoie communique avec les écoles ayant été parrainées\* :
  - Pour bénéficier du montant récolté (réception du premier versement), l'école devra présenter un projet admissible (**critères officiels et formulaire disponibles à l'automne**)
  - Au terme du projet, l'école devra produire un rapport d'activités (formulaire fourni) et remettre les pièces justificatives au Grand défi Pierre Lavoie (reddition de comptes)

\* voir pages suivantes pour les détails

# RECEVOIR L'ÉQUIPE CYCLISTE À VOTRE ÉCOLE



L'équipe cycliste est encouragée à venir vous visiter

- Aidez-les à trouver une idée d'activité pour une visite qui répond à vos besoins, par exemple :
  - Une **mini-conférence** à l'école (présentation des cyclistes, présentation du Grand défi Pierre Lavoie, promotion des saines habitudes de vie ou autre sujet qui vous correspond).
  - Une **activité sportive** à l'école (randonnée, marche, soirée sportive avec les enfants et leurs parents, rallye des sports, récréation prolongée, atelier de Zumba avec les enfants, course à obstacles, etc.).
- Assurez vous de nommer une **personne responsable** au sein de l'école pour communiquer avec les cyclistes et, ultérieurement, avec l'équipe du Programme de parrainage. Cette étape n'est pas obligatoire, mais toujours très appréciée par les participants.
- **Les cyclistes du Grand défi Pierre Lavoie sont une source d'inspiration pour les jeunes : leur simple présence peut faire toute la différence!**



Vous pouvez planifier la visite des cyclistes pendant le défi des Cubes énergie afin de motiver les jeunes de votre école à amasser le plus grand nombre de Cubes!

# PRÉSENTER UN PROJET

Au cours de l'année scolaire 2024-2025, votre école aura à présenter un projet visant l'adoption de saines habitudes de vie :

- Critère d'admissibilité des écoles (à titre informatif) :
  - Être une école choisie par une équipe cycliste du 1000 KM
  - Avoir participé au défi des Cubes énergie en mai de l'année courante
  - Avoir complété la reddition de compte des parrainages antérieurs (s'il y a lieu)
  - Présenter et réaliser un projet admissible respectant les critères d'acceptation.
- Résumé des critères d'acceptation d'un projet :
  - Le projet vise directement à adopter des saines habitudes de vie pour un nombre significatif d'enfants de l'école
  - Le projet est idéalement durable dans le temps et réalisable à court ou moyen terme.

**Important :** Vous serez accompagnés par les responsables du Programme de parrainage pour le dépôt de votre projet à l'automne 2024 (**formulaire fourni**).

Les projets soumis seront évalués par l'équipe du Grand défi Pierre Lavoie.

**Notez** que les cyclistes ne sont pas mandatés pour évaluer les projets, demander des formulaires ou exiger des redditions de compte.

**Le Grand défi Pierre Lavoie s'occupe de l'ensemble des modalités!**





# PRÉSENTER UN PROJET

## Exemples de projets admissibles :

- Matériel sportif - achat ou réparation : skis de fond, raquettes, vélos, casques
- Cour de récréation – aménagement : sentier d'hébertisme, lignage de surface, modules de jeux, buts de soccer, paniers de basketball
- Gymnase - aménagement : tableau indicateur, mur d'escalade, matelas de sol, filet
- Corridor actif
- Sorties scolaires à vocation sportive : plein air, ski de fond (projet La petite Expé)
- Spécialiste externe – entraîneur, guide, animateur.  
IMPORTANT : le budget alloué à des ressources humaines spécialisées externes ne doit pas dépasser 20 % du montant total du projet.

## Non-admissibles :

- Un projet de réfection d'une cour d'école n'est pas accepté quant à la portion d'excavation, d'asphaltage, d'aménagement paysager. Toutefois les dépenses liées à des installations sportives permanentes sont acceptés (modules de jeux, paniers de basketball etc).
- Le salaire de membres du personnel de l'école n'est pas accepté.

N'hésitez pas à nous écrire à l'adresse suivante : [parrainage@legdpl.com](mailto:parrainage@legdpl.com)



# COMMUNIQUEZ AVEC NOUS



## RESPONSABLE DU PARRAINAGE

par courriel : [parrainage@legdpl.com](mailto:parrainage@legdpl.com)

Téléphone : 450 641-6669 poste 244 (boîte vocale seulement)

## RESPONSABLE DES ÉQUIPES CYCLISTES

[1000km@legdpl.com](mailto:1000km@legdpl.com)

450 641-6669 poste 229

